



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03 février 2022

Délibération n° 22C/01/05

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
28 janvier 2022		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 42
04 février 2022	En exercice : 76	Pouvoirs : 14 Votants : 56

Objet : Vente d'un terrain dans la Zone d'Hardissel de Tricot

L'an deux mil vingt-deux, le 03 février 2022, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Wavignies, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BIZET Régis, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, COULON Olivier, MME DEAUCOURT Josette (suppléante de M. CARRE Christophe), MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DUBOUIL Bernard, DUPONT Didier, MME ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MME FERNANDES Guylaine, MM FLOUR Denis, GESBERT Laurent, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, MERLIN Bernard, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NEGI Michaël, POINSARD Cédric, RENAUX André, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, MMES VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), MME VERLEYE Eliane, M. WAFFELAERT Eric.

Soit 42 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MM HENNON Jean-Louis et PAUCELLIER Hervé.

Etaient absents : M. BONNEMENT Julien, MMES BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, MMES DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DOLLEZ Colette, MM FONTAINE Patrice, GIGNON Christophe, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, MM MATRON Matthias, MICHEL Thierry, VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle, MM WARME Philippe, WELLCAN Pierre, WINDERICKX Jean-Luc.

Ont donné procuration :

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée),
MME CENSIER Christine (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamilia (Maignelay-Montigny),
MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée),
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée),
M. DOISY Hubert (Cressonsacq) à M. LEDENT Didier (Moyenneville),
MME FLANDRIN Joséane (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot),
M. FOURNIER Alain (Godenvillers) à M. GESBERT Laurent (Royaucourt),
M. GONTARCZYK Guy (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot),
M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) à M
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy),
M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny),
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier-sur-Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil-sur-Bulles)
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à FLOUR Denis (Maignelay-Montigny),
M. SAINTE-BEUVE Nicolas (Rouvillers) à M. CANDELOT Bertrand (Grandvillers aux Bois)

Ont été élus secrétaires de séance : MMES VASSEUR Lydie et MORLIGHEM Monique

La communauté de communes est propriétaire des terrains dans la zone d'activité d'Hardissel de TRICOT.

La SCI MAC- ADAM, représentée par M. Christophe AGNELLO et Mme Sylvie AGNELLO, souhaite acquérir le lot 1, correspondant à la parcelle ZV 76, d'une contenance de 5005 m² dans la zone, afin d'y implanter un garage.

Le prix de vente est fixé à 8 € le m², hors TVA et frais annexe.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les statuts en vigueur,
Vu le budget annexe de la zone d'Hardissel de Tricot,
Vu la demande présentée par Monsieur Christophe AGNELLO et Madame Sylvie AGNELLO représentant de la SCI MAC-ADAM pour l'acquisition du lot 1, correspondant à la parcelle ZV 76, d'une contenance de 5005 m² dans la zone d'Hardissel à Tricot ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes de commercialiser les terrains aménagés dans la zone d'Hardissel de Tricot.

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le président à conclure la vente, au profit de la SCI MAC-ADAM représenté par M. Christophe AGNELLO et Mme Sylvie AGNELLO d'une parcelle cadastrée ZV 76 comprise dans la zone d'Hardissel de Tricot, d'une contenance de 5005 m², pour un prix de 8 € le m² plus TVA et frais annexes ;

AUTORISE le président à signer tous les documents et acte relatifs à cette vente.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 04 février 2022

